



Rueil, le 5 avril 2002

Communiqué de presse

A la date du 5 avril 2002, VINCI a acquis au total 32 854 761 actions ASF (soit 14,4% du capital d'ASF) au prix moyen de 26,69 euros dont 1 730 000 actions au titre de l'allocation initiale du Trésor. A la même date, EIFFAGE a acquis au total 1 780 000 actions ASF dont 1 730 000 au titre de l'allocation initiale du Trésor.

L'ensemble des actions acquises au prix moyen de 26,61 euros par VINCI et EIFFAGE représente 15,23% du capital d'ASF.

VINCI et EIFFAGE ont décidé ce jour :

- d'agir de concert vis à vis d'ASF,
- de placer et de gérer leur participation dans une structure commune, dans laquelle VINCI sera largement majoritaire.

EIFFAGE et VINCI, partenaires de longue date dans Cofiroute, seront ainsi associés à cette nouvelle structure, qui devient à leur connaissance, le principal actionnaire d'ASF après l'Etat.

VINCI et EIFFAGE souhaitent participer au développement d'ASF, notamment à l'international, en mettant à sa disposition leurs savoir faire et leurs réseaux. VINCI et EIFFAGE se réservent la possibilité de faire évoluer leur participation en fonction des opportunités et de l'évolution du marché.

Informations complémentaires :
www.vinci.com

Contact presse :
Pierre Coppey
Tel. : 01 47 16 30 07
E-mail : pcoppey@vinci.com